

FICHE D'INSCRIPTION
REMBOURSEMENT FRAIS TRANSPORTS
Année 2021/2022 (IK)

Merci de compléter ce formulaire très lisiblement.

Tout dossier sans les documents justificatifs demandés sera rejeté.

Date limite de demande : 31/12/2021

ELEVE

Nom (En Majuscule) : Prénom :
Né(e) le : / / Sexe : M F
Statut scolaire (*) : Demi-pensionnaire Interne Logé(e) dans l'établissement
 Logé(e) à l'extérieur de son établissement
(Joindre une attestation d'hébergement ou le bail)

REPRESENTANT LEGAL

Civilité : Mr (père) Mme (mère)
Nom (En Majuscule) : Prénom :
Adresse :
Code postal : Commune :
Tél. portable (père) : / / / / Courriel (père) : @
Tél. portable (mère) : / / / / Courriel (mère) : @
 Je ne souhaite pas que mon mail soit utilisé à des fins commerciales.

ETABLISSEMENT SCOLAIRE

Nom de l'établissement scolaire fréquenté en 2021/2022 (*) :
.....
Adresse complète :
.....
Classe fréquentée en 2021/2022 :

Le certificat de scolarité est à fournir obligatoirement au moment de la constitution du dossier de demande de remboursement de frais de transports

Cadre réservé à l'administration pour observations :

JUSTIFICATION DU REMBOURSEMENT DEMANDE

Année scolaire 2021/2022

IL N'EXISTE PAS DE MOYEN DE TRANSPORT EN COMMUN APPROPRIE ET VOUS ETES DONC DANS L'OBLIGATION D'UTILISER VOTRE VEHICULE PERSONNEL POUR ACCOMPAGNER VOTRE ENFANT A SON ETABLISSEMENT SCOLAIRE

Merci d'expliquer de manière détaillée les raisons pour lesquelles votre enfant ne peut pas utiliser les moyens de transports en commun **en joignant obligatoirement les documents suivants** :

1. **La fiche horaire** (accessible sur le pilote.com) pour permettre de vérifier qu'aucun transport en commun ne correspond au trajet de l'enfant : horaire, point d'arrêt, commune non desservie (Cf. : article 4) ;
2. **Le GOOGLE MAPS** (domicile → Etablissement scolaire) pour vérifier le kilométrage (Cf. : article 4).

Les informations portées sur ce formulaire sont obligatoires. Elles font l'objet d'un traitement informatisé destiné à la gestion du dossier de transport scolaire. Les destinataires des données sont : **Service des Transports Scolaires – Métropole Aix-Marseille-Provence**
Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à la **Métropole Aix-Marseille-Provence – Service des Transports Scolaires**

Garde Alternée : Non Oui (fournir dans ce cas, le jugement de divorce ou une attestation sur papier libre signée par les deux parents mentionnant les adresses respectives et le cas échéant le planning de garde)

Fournir **OBLIGATOIREMENT** :

1. Une attestation des représentant légaux (père, mère) mentionnant ne pas travailler dans le commune de l'Etablissement Scolaire de l'enfant, en précisant le nom de l'employeur et l'adresse.
2. Un Relevé d'Identité Bancaire (le titulaire doit être le même que le représentant légal mentionné au recto)
3. Un certificat de scolarité pour l'année 2021/2022
4. La pièce d'identité de l'enfant ou à défaut celle du représentant légal mentionné au recto
5. Un justificatif de domicile daté de – de 3 mois (suivant la liste sur le site du gouvernement)

Je certifie l'exactitude des renseignements fournis.

Fait àLe.....SIGNATURE